

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:
CREACTIF COMMUNICATION S.à r.l. en liquidation, Lutry
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 07.02.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **07.04.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: CREATIF COMMUNICATION S.à r.l. en liquidation, Suzanne Dassler, route de Converney 118, 1093 La Conversion
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.

PERRIN ZAHND HABS; Etude de Notaires
1002 Lausanne

(00885420)